



**Baie**  
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Mai 2020



**IMPORTANT ! SITE FERMÉ**

**IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE VENIR DÉPOSER DES MATÉRIAUX ET  
AUTRES RÉSIDUS SUR LE SITE DE LA MUNICIPALITÉ.**

**DE PLUS, LA MUNICIPALITÉ NE DISPOSERA PLUS DE CONTENEURS DE  
MATÉRIAUX SECS.**



**ÇA VA BIEN ALLER**

# À LA BIBLIOTHÈQUE

## Gagnant du chocolat de Pâques



Félicitations à Zachary Morneau qui s'est mérité le chocolat de Pâques. Merci à ceux et celles qui ont participé.

\*\*\*\*\*

Durant cette période de pandémie, même si la bibliothèque est fermée, nous vous rappelons que par le portail <https://biblietcie.ca/>, les abonnés de la bibliothèque ont accès aux ressources numériques suivantes :

- + de 15 000 livres numériques en français et plus de 2 500 livres en anglais;
- des milliers de magazines et de journaux;
- des ressources numériques :
  - TapTouche
  - ToutApprendre.com
  - Protégez-vous
  - Généalogie du Québec
  - PRDH (Programme de Recherche en Démographie Historique)
  - Mes Aïeux
  - Curio.ca
  - Slice Fractions 1 et 2
  - ABRACADABRA
  - L'École ouverte

Pour le plaisir des enfants, vous pouvez visiter le portail <http://www.heureduconte.ca/>. Il rassemble sur une même plateforme des heures du conte virtuelles et audio.

Les bénévoles et moi-même seront heureuses de vous revoir lorsque la situation redeviendra quelque peu à la normale !

Line Bergeron, coordonnatrice

# MAI 2020

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	 CONSEIL MUNICIPAL Huis clos	5	6		8	9
 FÊTE DES MÈRES	11	12	13		15	16
17	FÊTE DE LA REINE	19	20		22	23
24	25	26	27		29	30
31						

## LA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, ils peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à **LA POUBELLE**.

Un refoulement d'égout en tant de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours. C'est aussi devoir procéder au nettoyage de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti.

## Coop de Santé Solidarité Shooner -Jauvin

### Avis important

La pandémie actuelle Covid-19 oblige le conseil d'administration à prendre les précautions nécessaires afin d'assurer un lieu de consultation médicale sécuritaire pour les citoyens et aussi pour les professionnels de la santé. Nous vous recommandons fortement d'appeler à la Coop au (450) 568-3296 avant de vous déplacer, car l'accès pourrait vous être refusé éventuellement.

De plus, AFIN DE LIMITER AU MAXIMUM VOS DÉPLACEMENTS VERS D'AUTRES RÉGIONS et de conserver un milieu répondant aux normes sanitaires actuelles, les prises de sang sont effectuées au Centre communautaire de St-François-du-lac. Pour obtenir un rendez-vous pour vos prises de sang, appelez au CLSC de Pierreville au 450.568.2712 option 1.

# DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

## PERMIS DE BRÛLAGE ET FEU À CIEL OUVERT

Un permis de brûlage est requis pour toute personne désirant faire un feu à ciel ouvert. Seulement les branches et les racines sont autorisées. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** obtenir l'autorisation de l'Officier municipal au 819-519-6422.

## VENTE DE GARAGE SANS PERMIS REPORTÉE À L'AUTOMNE

Chaque année, il est permis de faire une vente de garage sans permis en début juin. Vu les restrictions concernant la COVID-19, nous préférons reporter cette activité à l'automne 2020.

## RIGIDBNY

La collecte des matières résiduelles étant un service essentiel, et avec les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement dans les derniers jours afin d'enrayer la propagation du coronavirus, la Régie de gestion des déchets de Bécancour Nicolet-Yamaska demande l'aide de ses citoyens afin de protéger la santé de tous, incluant celle des travailleurs du domaine de la gestion des matières résiduelles.

Parmi les services essentiels qui seront maintenus durant la crise sanitaire, on peut compter les services de collecte d'ordures et de recyclage. **Les collectes des encombrants, le service des écocentres et des conteneurs municipaux ne sont pas offerts actuellement.** Bien vouloir entreposer vos matières à la maison jusqu'à l'ouverture de ce service.

➔ **De plus, prenez note que la Municipalité ne disposera plus de conteneur pour les matériaux secs (résidus de construction).**

### ÉVÈNEMENTS PRÉVUS DANS LA MUNICIPALITÉ QUI SONT ANNULÉS

Jeudi en chanson

Cyclethon Optimiste

Activité distribution d'arbres

Rallye Optimiste

Rodéo 255

Tirage Optimiste

Vente de garage (reportée à l'automne)



## À RETENIR !

- Prochaines séances du conseil municipal les lundis 4 mai et 1<sup>er</sup> juin 2020 à 19h30. **Pendant la période concernant la Covid-19, les séances seront tenues à huis clos.**
- Veuillez noter les prochaines dates pour la collecte des ordures ménagères : à compter du 9 avril, reprise de la collecte à tous les jeudis, et ce jusqu'à la fin septembre 2020.
- La collecte des encombrants est temporairement suspendue.

# AU CONSEIL...

## RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS

La Municipalité de Baie-du-Febvre a adopté un règlement établissant la tarification des biens, services et activités sur son territoire.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal a approuvé le versement d'aide financière relativement à la demande suivante :

- Chorale Les Semeurs de Joie de Nicolet ..... 100 \$

## RÈGLEMENT SUR LES CHIENS DANGEREUX

Suite à l'adoption de la nouvelle Loi sur l'encadrement des chiens dangereux, la municipalité a dû mettre en place une procédure en cas de signalement. Pour ce faire, les services professionnels du Dre Audrey Marquis, vétérinaire au Zoo Académie ont été retenus.

## PROGRAMMATION TECQ

La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023. La contribution pour Baie-du-Febvre représente un montant de 840 010 \$ et le seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme s'élève à 240 000 \$. Une première programmation de travaux a été déposée au ministère.

## MODIFICATION TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ

Durant la période d'urgence due au COVID-19, le conseil municipal a adopté une résolution fixant à 0% le taux d'intérêts et pénalité des taxes municipales venant à échéance le 1<sup>er</sup> mai 2020 et ce, jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence prévue par le décret No : 177-2020 du 13 mars 2020.

### LOGEMENT À LOUER | MAISON À VENDRE

Vous êtes propriétaire et vous avez une maison à vendre ou un appartement à louer?

La municipalité peut le publiciser sur son site Internet afin de vous aider à rejoindre plus d'acheteurs ou de locataires potentiels.

Si vous souhaitez afficher votre annonce, contactez la municipalité au 819 519-6422.

Dans le contexte actuel, il devient primordial de maintenir de saines habitudes de vie afin de pouvoir poursuivre nos tâches quotidiennes.  
<https://www.force4.tv/>



## LA V'ŌIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés ( JPEG ou BMP)  
Par courriel à : [journalbaie@hotmail.com](mailto:journalbaie@hotmail.com)  
819-519-6422 ext. 1

## Mise en page

Nathalie Beausoleil  
Adjointe à la direction  
**Impression**  
Municipalité de Baie-du-Febvre  
**Tirage 489 exemplaires**

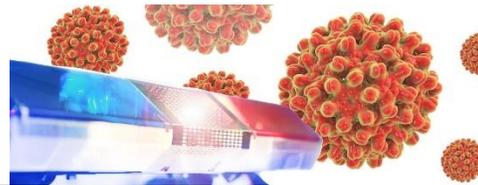
# CAMP DE JOUR 2020



Les responsables du camp de jour de Baie-du-Febvre poursuivent les préparatifs pour l'été 2020. Cependant, dans le contexte actuel, il nous est difficile de prévoir si nous pourrions offrir ce service aux familles cet été. Nous suivons de près les recommandations et l'évolution de la situation. Les responsables ont fixé la date butoir pour décider de la tenue ou de l'annulation du camp de jour au 1<sup>er</sup> juin 2020.

La période d'inscription sera bientôt lancée afin que les familles puissent réserver leur place au camp de jour. Cependant, aucun paiement ne sera demandé avant le 1<sup>er</sup> juin 2020, puisque nous ne pourrions garantir la tenue du camp de jour avant cette date. Surveillez la page Facebook de la municipalité de Baie-du-Febvre pour toutes les informations sur l'inscription au camp et les nouveaux développements en lien avec la COVID-19.

Nous comprenons le stress que vivent les familles ainsi que les nombreuses adaptations qu'elles doivent faire en ces temps difficiles. Nous espérons de tout cœur pouvoir vous offrir un camp de jour cet été!



## RAPPELS CONCERNANT LA COVID -19 ET LES APPELS À LA POLICE

On note actuellement une surcharge d'appels dans les Centres de gestion des appels de la Sûreté du Québec. Il est important de n'appeler la Sûreté du Québec que lorsque la situation l'exige réellement.

### Dans quelles situations est-il approprié d'appeler la Sûreté du Québec dans le contexte de la COVID-19?

- Rassemblements intérieurs importants de type « party » de gens qui n'habitent pas la même résidence;
- Rassemblements extérieurs à des distances de moins de 2 mètres entre les personnes qui ne vivent pas dans le même endroit;
- Rassemblements sportifs, culturels ou religieux;
- Commerces non essentiels qui sont ouverts.

→ Dans ces cas **uniquement**, vous pouvez appeler au 310-4141 ou \*4141 pour signaler la situation.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant la COVID-19, appelez au 1 877-644-4545 (ligne d'information Coronavirus) ou consultez la section Foire aux questions du site [www.quebec.ca/coronavirus](http://www.quebec.ca/coronavirus).

Pour éviter de tomber dans une délation excessive et dans la paranoïa, nous vous demandons d'agir en toute bonne foi, en faisant preuve de jugement et en utilisant votre « **gros bon sens** ».



Prendre note que les activités du Théâtre Belcourt sont présentement interrompues. Suite aux recommandations du gouvernement.

Suivez-nous sur Facebook



## MATERNELLE 4 ANS



**Votre enfant aura 4 ans avant le 1er octobre 2020 ? Vous souhaitez l'inscrire au programme passe-partout ou à la maternelle 4 ans, mais vous avez oublié de le faire pendant la période d'inscription ?**

**Pas de souci !**



**Même si les écoles sont fermées, vous pouvez nous signifier votre intention d'inscrire votre enfant au programme passe-partout ou à la maternelle 4 ans.**  

**Pour ce faire, il suffit de compléter le formulaire disponible sur le site web de la commission scolaire d'ici le 20 avril 2020:**

 [http://www.csriverraine.qc.ca/inscription2020\\_2021/](http://www.csriverraine.qc.ca/inscription2020_2021/).

Neuf maternelles quatre ans sont prévues pour la prochaine année scolaire si les inscriptions sont suffisantes dans chacune des municipalités ciblées. Il doit y avoir un minimum de six élèves pour l'ouverture d'une maternelle quatre ans. La limite est de 17 élèves par groupe.

Les municipalités de notre MRC où ces maternelles quatre ans sont prévues sont les suivantes :

- École Curé-Brassard - Nicolet
- École la Jeunesse - Sainte-Perpétue
- École des Arbrisseaux - Sainte-Eulalie
- École Maurault - Pierreville (2)

Dans la municipalité de Pierreville, il y aurait une possibilité d'ouvrir deux maternelles quatre ans dans chacune des écoles si la clientèle le justifie. La capacité d'accueil au niveau physique de ces deux écoles le permettant.

Pour les écoles des autres municipalités pour lesquelles la maternelle quatre ans n'est pas encore offerte, les parents peuvent aussi inscrire leur enfant à une maternelle 4 ans d'une autre école offrant ce service. Ce service pourrait leur être offert en fonction **des places disponibles et du réseau du transport établi** conformément à la politique d'admission et d'inscription des élèves de la commission scolaire.

Par ailleurs, les parents n'ayant pas d'accès à internet qui souhaiteraient nous signifier leur intention d'inscrire leur enfant au programme passe-partout ou à la maternelle 4 ans pourront communiquer avec madame Lucie Drouin des services éducatifs de la commission scolaire, au (819) 293-5821 poste 2536.

# BOTTIN DES RESSOURCES

## NUMÉROS IMPORTANTS

Info-santé : **811**

Ligne COVID-19 (en cas de symptômes) : **1 877-644-4545**

Ambulance & pompiers : **911**

Police : **\*4141** ou **310-4141**

## PHARMACIES - LIVRAISON DE MÉDICAMENTS

### **NICOLET**

Uniprix : **819 262-3334**

Familiprix Santé : **819 293-2131**

Jean-Coutu : **819 293-6111**

### **PIERREVILLE**

Familiprix Extra : **450 568-2123**

## DÉPANNAGE ALIMENTAIRE ET POPOTE ROULANTE

Centre d'action bénévole

(popote roulante, **services aux aînés**, etc. ) : **450 568-3198**

## ALIMENTATION - SERVICE DE LIVRAISON

IGA Supermarché Clément Nicolet : **819 293-6937**

Metro Pierreville : **450 568-3510**

Ferme des Ormes : **450 568-3709**

Panier local : **[www.panierlocal.ca](http://www.panierlocal.ca)**

## MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE

N'hésitez pas à nous appeler au

**819 519-6422** pour toute question ou besoin!

